

octobre 2013

/ RÉORGANISATION DES RH DU GROUPE EDF

FO EXPRIME SON OPPOSITION À LA DISPARITION DE LA DRH FRANCE !

UNE DÉLÉGATION FO ENERGIE ET MINES (MAURICE ISLER, ALAIN ANDRÉ ET JACKY CHORIN) A ÉTÉ REÇUE LE 24 OCTOBRE PAR MESSIEURS BERNARD LASSUS (DRH GROUPE FRANCE) ET JEAN-FRANÇOIS GOMEZ (PILOTE DU PROJET) SUR L'ÉVOLUTION DES RH DU NIVEAU GROUPE EDF.

Si les arguments avancés en faveur de cette réorganisation ne sont nullement convaincants, nous nous interrogeons surtout sur le but poursuivi. Pourquoi réorganiser un CERH spécialisé sur les questions statutaires en le diluant dans un espace mondial, qui plus est à un moment où le groupe affiche sa volonté de recentrer ses activités en France ?

UNE RÉORGANISATION QUI REPOSE SUR DES ARGUMENTS NON FONDÉS !

Pour « justifier » sa réorganisation, la Direction s'appuie sur la base d'audits non communiqués, sur un contexte géographique mondial du groupe qui n'est plus celui envisagé à la création de l'organisation il y a trois ans, mais aussi sur un service rendu qui n'est pas, selon elle, celui attendu sur l'aval de la filière.

Concernant les audits, ils pointeraient certains chevauchements d'activités entre les différentes structures de la DRH Groupe. Par ailleurs, l'organisation actuelle serait mécaniquement un frein à la conduite en mode projet par domaines alors que la direction souhaite que ce type de fonctionnement se développe. En réalité, le fonctionnement en mode projet n'est pas lié à telle ou telle organisation, mais à la volonté des acteurs de le mettre ou non en œuvre. L'organisation actuelle a bon dos...

S'agissant de l'évolution du groupe, puisque **les enjeux principaux du groupe se recentrent sur la France, comme l'indique elle-même la direction, cela plaide plutôt en faveur du maintien de la structure actuelle.** Encore un argument infondé. Quant à l'aval qui ne serait pas efficient, rien ne justifie ce qui nous est présenté.

Le CERH représente la compétence statutaire, sa dilution dans un cadre groupe ne peut qu'être interprétée comme une volonté d'aller de plus en plus vers le droit commun !

ELECTIONS PRO
NOVEMBRE 2013

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable



VOTEZ !

FO
Énergie
et Mines

<http://www.fnem-fo.org>

octobre 2013

UN PROJET DE RÉORGANISATION QUI EST CONTESTÉ PAR FO !

L'ambition affichée de cette réforme ressemble plus à la recherche d'une pierre philosophale qu'à un projet qui tombe sous le sens.

Jugez-en plutôt : la Direction veut à la fois une DRH plus en proximité des métiers, tournée vers les salariés, plus agile et plus lisible (qui fait quoi?). Et tout ça bien entendu à effectif constant à l'instant T! Rien que cela!

Pour y arriver, il faudrait supprimer la DRH France en la diluant dans une DRH Groupe.
Bien entendu, l'échelon Régional n'a pas été étudié pour ce projet.

Seraient donc créés 4 gros blocs : Bloc des Dirigeants/ Bloc grands domaines : emploi, compétences, santé-formation... / Bloc dialogue social / Bloc grands enjeux (grand carénage, concession Hydrauliques...).

À quoi s'ajouteraient trois « petits » blocs : Appui au pilotage / Marketing social et communication / Diversité et responsabilité sociale des entreprises.

FO conteste cette approche pour plusieurs raisons :

- Elle passe par pertes et profits le travail fait par le CERH et génère d'elle-même un risque conséquent de perte de compétences. La direction a dû admettre, face aux arguments de FO, que ce risque existait. Elle demande d'ailleurs aux agents de faire l'inventaire de toutes les missions exercées comme si elle n'était pas déjà censée le savoir. Cela en dit long sur la précipitation de cette réforme. Les audits seraient-ils incomplets à ce point?
- Nous refusons que la DRH France soit diluée dans une DRH groupe monde. Toutes les filiales étrangères ont des RH propres au pays, mais la France en serait dépourvue! Cela serait carrément invraisemblable! Sachant que le CERH représente la compétence statutaire, sa dilution dans un cadre groupe ne peut qu'être interprétée comme **une volonté d'aller de plus en plus vers le droit commun!**

À FO Énergie et Mines, nous pensons que cette réforme est entièrement stratégique. Après la création en SA, la Direction supprimait la DPRS commune à EDF et GDF et on créait le CERH propre à EDF.

Maintenant, on mettrait fin au CERH spécialisé sur les questions statutaires pour se diluer dans un espace mondial. La direction visiblement veut aller vite : CCE envisagé le 18 décembre puis CE de la Tête de groupe fin janvier.

**Pour FO Énergie et Mines rien ne justifie une telle précipitation.
Nous contestons les principes et les conséquences d'une telle réforme.
FO Énergie et Mines continuera son action et l'information des personnels!**

**POUR ENCORE MIEUX VOUS DÉFENDRE ET PERMETTRE L'EXPRESSION D'UN PLURALISME
À LA TÊTE DE GROUPE COMME AILLEURS,
VOTEZ LE 21 NOVEMBRE POUR LES LISTES PRÉSENTÉES PAR FO ÉNERGIE ET MINES**

ELECTIONS PRO

NOVEMBRE 2013

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable



<http://www.fnem-fo.org>